



Les cas d'ouverture à cassation : dans quels cas peut-on former un pourvoi en cassation?

Actualité législative publié le 16/06/2023, vu 2233 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

Les cas d'ouverture à cassation : dans quels cas peut-on former un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État ou la Cour de cassation?

<https://www.gbvfd-avocatsauxconseils.com/glossary/3#letterc>

<https://www.courdecassation.fr/la-cour/les-procedures-devant-la-cour-de-cassation/le-pourvoi-en-cassation>

<https://www.vie-publique.fr/fiches/268758-quest-ce-quun-pourvoi-en-cassation>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1382>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2496>

https://fdv-srv.univ-lyon3.fr/moodle/file.php/1/FPV2/Droit_processuel/Droit_judiciaire/Le_pourvoi_en_cassation.pdf

Code de procédure civile : l'ouverture du pourvoi en cassation (Articles 605 à 618) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006165210/>

FORUM :

https://www.legavox.fr/forum/penal/auteurs/demarches/voix-recours-erreur-materielle_162234_1.htm?message=554124

CONNEXE :

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/avocats-conseil-etat-cour-cassation-32632.htm>